

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Document 23-24 / RA / 11
Rapport d'activités 2023
(1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023)

L'Agriculture et la Ruralité



Conseil provincial

Session de mars 2024



Province
de Liège

Éditeur responsable :
Province de Liège
Place Saint-Lambert, 18A
4000 Liège

D/2024/4540/11

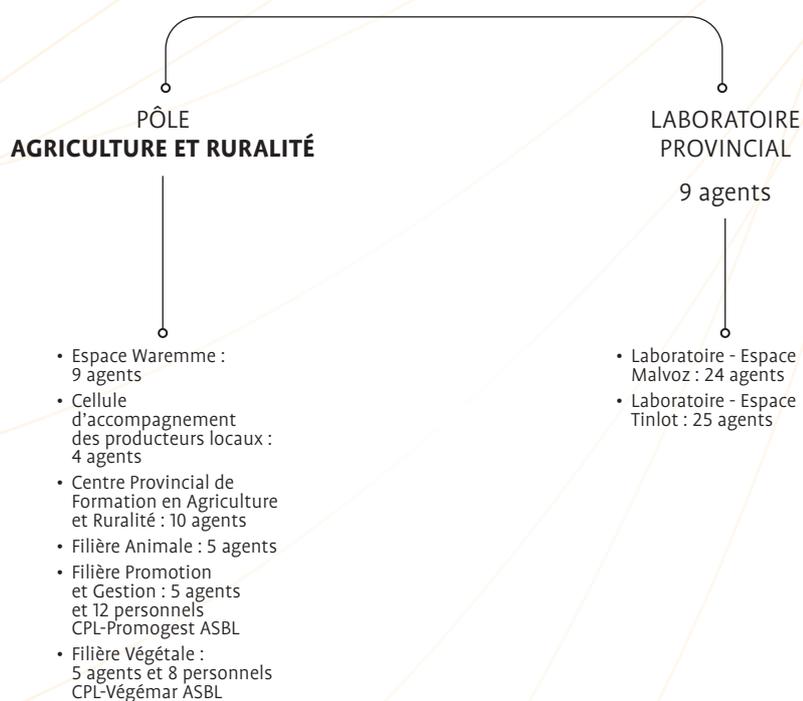
Sommaire

1. Organigramme	5
2. Présentation du Département	6
3. Gestion du personnel	7
4. Activités du Département	9
4.1. Pôle Agriculture et Ruralité	9
4.2. Filière animale	17
4.3. Filière Promotion et Gestion	18
4.4. Filière Végétale	20
4.5. Laboratoire provincial	23
4.6. Communication du Département	24
5. Marchés publics	25
6. Annexes	26
6.1. ANNEXE 1 : Concours	26
6.2. ANNEXE 2 : Formations professionnelles agricoles	28
6.3. ANNEXE 3 : Formations EMRWINE	28
6.4. ANNEXE 4 : Essais de variétés et techniques	29
6.5. ANNEXE 5 : Évènements de CPL-Végémar ASBL	30
6.6. ANNEXE 6 : Chiffres clés de l'Activité du Laboratoire provincial	31
6.7. ANNEXE 7 : Agréments et accréditations	32
6.8. ANNEXE 8 : Rat des villes, rat des champs	32
6.9. ANNEXE 9 : Subventions	33

1. Organigramme

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE LA RURALITÉ ET DU LABORATOIRE

3 AGENTS



2. Présentation du Département

Le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire soutient l'ensemble du secteur agroalimentaire, depuis la production agricole primaire jusqu'à la distribution et la commercialisation des produits finis.

Le **Pôle Agriculture et Ruralité** regroupe :

- **l'Espace Waremme**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
services.agricoles@provincedeliege.be
- la **Cellule d'accompagnement des producteurs locaux**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
producteurs.locaux@provincedeliege.be
- le **Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité**
Rue Jean Stassart, 21A à 4367 CRISNÉE
04/279 66 92
cpfar@provincedeliege.be
- la **Filière Animale**
Rue de Saint-Remy, 5 à 4601 VISÉ
04/38 48 38
ciapfiliereporc@provincedeliege.be
- la **Filière Promotion et Gestion**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
promogestproduitslocaux@gmail.com
- la **Filière Végétale**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
vegemar@provincedeliege.be

Le **Laboratoire provincial**, entité unique active sur 2 sites :

- **l'Espace Malvoz**
Quai du Barbou, 4 à 4020 LIÈGE
04/279 43 76
laboratoire@provincedeliege.be
- **l'Espace Tinlot**
Rue de Dinant, 110 à 4557 TINLOT
04/279 38 00
spaa@provincedeliege.be

3. Gestion du personnel

À la date du 15 décembre 2023, le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire comptait **119 agents**, dont 20 à charge des ASBL, répartis comme suit :

Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire

- Premier Directeur Ingénieur agronome : 1
- Directeur adjoint : 1
- Premier Attaché : 1

Pôle Agriculture et Ruralité

• Espace Waremmé

- Attaché : 1
- Gradué : 1
- Employés d'administration : 3
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaires professionnels : 3

• Cellule d'accompagnement des producteurs locaux

- Attaché : 1
- Assistants de laboratoire : 3

• Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

- Attaché : 1
- Gradué-Coordonateur : 1
- Assistant de laboratoire : 1
- Gradué en agronomie : 1
- Formateur non gradué : 1
- Employé d'administration : 1
- Agent technique : 1
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

• Filière Animale

- Premier Attaché – Vétérinaire : 1
- Gradué en agronomie : 1
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

• Filière Promotion et Gestion

- Personnel provincial
 - Attaché : 1
 - Gradué : 1
 - Assistant de laboratoire : 1
 - Gradué en agronomie : 1
 - Employé d'administration : 1
- Personnel de CPLPromogest ASBL
 - Ingénieur agronome : 1
 - Commercial-Coordonateur Produits locaux : 1
 - Techniciens : 10

- **Filière Végétale**

- Personnel provincial
 - Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
 - Gradués en agronomie : 3
 - Agent technique : 1
- Personnel CPL-Végémar ASBL
 - Ingénieurs agronomes : 4
 - Techniciens : 4

- **Laboratoire provincial**

- Directeur administratif : 1
- Attachés : 3
- Assistant de laboratoire : 1
- Employés d'administration : 3
- Ouvrier qualifié : 1

- **Laboratoire – Espace Malvoz**

- Attachés : 3
- Assistants de laboratoire : 14
- Gradué : 1
- Employé d'administration : 1
- Laborantins : 2
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaire professionnel : 1
- Manœuvre pour travaux lourds : 1

- **Laboratoire – Espace Tinlot**

- Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
- Attachés : 3
- Assistants de laboratoire : 4
- Gradué en agronomie : 1
- Employés d'administration : 3
- Employé de bibliothèque : 1
- Agents techniques : 4
- Ouvriers qualifiés : 2
- Auxiliaires professionnels : 6

4. Activités du Département

4.1. Pôle Agriculture et Ruralité

4.1.1. Maraîchage de proximité et jardins collectifs

a) Encadrement des maraîchers

Un **technicien expert en maraîchage** accompagne les maraîchers qui optent pour des méthodes de travail respectueuses de l'environnement et ne recourent pas à des intrants chimiques.

L'encadrement continu de l'activité et la fourniture de conseils ponctuels constituent un soutien adapté à tous les maraîchers, quel que soit le niveau de leurs connaissances.



En 2023, **83 exploitations maraîchères**, correspondant à environ 150 maraîchers, ont ainsi bénéficié de conseils pour l'élaboration des plans de culture, la préparation du sol, les techniques de plantation, le suivi des ravageurs, la lutte contre les adventices, etc.

L'augmentation de la variabilité climatique et l'apparition de nouveaux ravageurs et maladies nécessitent une adaptation constante des conseils prodigués.

Un autre objectif de l'encadrement est la **mise en réseau des maraîchers** à l'échelle du territoire.

La 10^e édition de la **Journée des maraîchers bio**, organisée par la Province de Liège le 12 janvier 2023, est un événement fédérateur du secteur qui a rassemblé une centaine de maraîchers bio et l'ensemble des Services du Département.

b) Soutien au maraîchage de proximité

La Province de Liège a décidé de compléter l'encadrement qu'elle fournit au secteur du maraîchage par une **aide financière**. Ce soutien concerne les investissements réalisés dans un contexte de **production en maraîchage de proximité**.

En 2023, **27 exploitations** maraîchères ont bénéficié de cette aide pour un montant total de **52.860,00 €**.

c) Accompagnement des jardins collectifs

De nombreux opérateurs issus de divers horizons (social, associatif, etc.) ainsi que des collectivités publiques portent des projets de jardins collectifs.

L'encadrement de ces projets est adapté en fonction du niveau de connaissance des opérateurs et des bénéficiaires, souvent très hétérogène. Il peut aller de la formation de base jusqu'à la fourniture de conseils pointus.

En 2023, le Pôle Agriculture et Ruralité a accompagné **19 jardins collectifs** et projets.



4.1.2. Abattoir de volailles

Pour soutenir l'aviculture différenciée, la Province s'est engagée dans un **partenariat public-privé** avec la **SRL Les Poulets de Saint-André**, à Dalhem.

En 2023, première année complète de fonctionnement de l'abattoir, 7.425 abattages ont été effectués dans le cadre du partenariat avec la Province, au bénéfice :

- de petits et moyens producteurs professionnels : 2.751 animaux (2.568 poulets, 90 canards, 63 poules et 30 dindes) ;
- d'éleveurs particuliers : 4.674 animaux (4.440 poulets, 199 canards et 35 dindes).

Une convention de subventionnement, d'un montant total de 75.000,00 € TVAC réparti sur 3 ans, garantit le respect de conditions liées aux **infrastructures**, à l'**agrément**, à l'**exploitation** et aux **conditions tarifaires**, au bénéfice des usagers.

La 2^e tranche de 25.000,00 € TVAC a été versée en 2023.

L'abattoir collabore avec la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux pour le respect des exigences en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité.

L'inauguration officielle de l'abattoir s'est déroulée le samedi 13 mai 2023.



4.1.3. Concours et prix des artisans

a) Concours du beurre et des bières

Le Pôle Agriculture et Ruralité a de nouveau mis à l'honneur les artisans producteurs de **beurre de ferme au lait cru**, non salé cette année, et des **bières**, catégories Pale Ale et Amber, Blanche et Fruitée et aromatisée pour cette édition.

Avec le soutien de la Province de **Liège**, les Provinces de **Hainaut**, de **Luxembourg** et de **Namur** ont également organisé leurs propres concours, ces derniers tenant lieu de présélections pour les **finale interprovinciales**.

Concours provinciaux

Le Jury du **Concours provincial liégeois des bières** s'est réuni le 22 juin 2023 pour, déguster les échantillons de bière, issus des **19 brasseries participantes** et déterminer **6 lauréats** dans chacune des 3 catégories reprises pour l'édition 2023 du Concours.



La Province de Hainaut a également déterminé 6 lauréats par catégorie de bière pour la représenter lors de la **finale interprovinciale**.

Le Jury du **Concours provincial liégeois du beurre de ferme au lait cru** s'est réuni le 24 juin 2023 pour déterminer **3 lauréats** parmi les 7 beurres participants.



Les Provinces de Hainaut, de Luxembourg et de Namur ont également, chacune, déterminé **3 lauréats** appelés à les représenter lors de la **finale interprovinciale** du Concours du beurre.

Finale interprovinciales

Cette année, les finales interprovinciales ont été organisées, par la Province de Hainaut, le samedi 19 août 2023 au Château de Monceau-sur-Sambre, sur le territoire de la Ville de Charleroi.

Ce sont **23 brasseurs**, 13 liégeois et 10 hennuyers, qui ont été départagés à l'occasion de la 5^e édition du Concours des bières de la Province de Liège et **12 producteurs de beurre** qui se sont mesurés lors de la 8^e édition de la finale interprovinciale du Concours du beurre de ferme au lait cru.

Les résultats des finales interprovinciales ont été annoncés à l'occasion de la Foire agricole de Battice.

Les résultats des Concours liégeois et des finales interprovinciales sont présentés en annexe.

b) Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire

Ce prix, organisé conjointement par le Pôle Agriculture et Ruralité et le Service Développement durable, met à l'honneur des projets innovants en matière de transitions alimentaire, écologique et/ou énergétique.

45 dossiers ont été reçus lors de l'appel aux candidatures. Un jury les a analysés et a déterminé **8 lauréats qui ont reçu, chacun, un prix de 5.000 €** :

- Badjawa Brasserie Coopérative SCRL-FS ;
- D Braives SRL ;
- Deux mille SRL – La Ferme des 3 Moutons ;
- Jardin de la Fouarge, personne physique ;
- Labotanique SRL – Savonnerie Lídjeu ;
- Le Maraîcher de Franchimont, personne physique ;
- Ligue Royale des Pêcheurs de l'Est ASBL ;
- Olé COOP, personne physique.

La remise des prix s'est déroulée le 23 novembre 2023 au Palais provincial.



4.1.4. Accompagnement des producteurs locaux

Le Pôle Agriculture et Ruralité possède une **cellule pluridisciplinaire** d'accompagnement des producteurs locaux, déjà producteurs et/ou transformateurs de denrées alimentaires ou porteurs de projets.

Cette cellule propose un **accompagnement global** dont un appui pour la mise en conformité aux obligations légales et réglementaires en matière de traçabilité et de sécurité alimentaire.

En 2023, la Cellule a accompagné **72 producteurs locaux** et a réalisé :

- 103 déclarations nutritionnelles au bénéfice de 16 producteurs ;
- 142 vérifications d'étiquettes au bénéfice de 27 producteurs ;
- 76 visites (ateliers de producteurs, maraîchers et porteurs de projets) au bénéfice de 43 producteurs ;
- 24 systèmes d'autocontrôle (18 nouveaux et 6 mises à jour) ;
- 97 fiches techniques de produits finis au bénéfice de 5 producteurs.

4.1.5. Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) propose une **offre de formation**, d'encadrement et de sensibilisation cohérente en réponse à des besoins spécifiques des secteurs et des citoyens dans les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'apiculture, la vitiviniculture, etc.

Le CPFAR est un **centre de formation reconnu par la Wallonie** en matière de formations professionnelles agricoles et est le **chef de file d'un projet Interreg Euregio Meuse-Rhin** et **porteur d'un projet cofinancé par le Fonds social européen+ (FSE+)**.

Il est doté de plusieurs outils pour mener à bien ses activités de formation, **ateliers itinérants, vignoble pédagogique**, etc. et participe à de nombreux événements de sensibilisation.



Le 15 mai 2023, il a intégré ses **nouveaux locaux** sur le site de l'ancien IPES de Crisnée. Un bâtiment de près de 900 m² regroupe désormais les bureaux administratifs du CPFAR, une salle de cours, et des ateliers techniques fixes.

Ces infrastructures renforcent et permettent de développer encore les actions, toujours en complémentarité avec les autres outils.

a) La Conserverie Solidaire

La Conserverie Solidaire est un atelier itinérant qui assure la sensibilisation et la formation aux techniques de conservation des fruits et légumes, il répond aux exigences de l'AFSCA.

En 2023, **18 modules de formation** ont été organisés pour 127 personnes.

Ce projet est soutenu par des financements européens depuis 2015.

En 2023, un nouveau projet **Fonds social européen+ (FSE+)**, déposé en mai 2022, a été validé et assure l'obtention d'un **subside de 471.572,82 €**, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025 permettant de poursuivre et développer le projet.

Les objectifs sont, notamment, le renforcement de l'offre de formation, la digitalisation des services et l'accompagnement personnalisé de projets, en lien avec des couveuses d'entreprises et la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux.

En 2023, une collaboration a été établie avec l'**ASBL La Lumière** pour rendre les formations de la Conserverie Solidaire accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Le CPFAR a été sollicité par **Intradel** pour former des formateurs et formatrices d'ateliers de lutte contre le gaspillage alimentaire et la relecture de documents édités dans le cadre de l'action « Conserve & moi ».

b) La Miellerie Mobile

La Miellerie Mobile est un atelier itinérant qui répond aux exigences de l'AFSCA.

Il permet aux apiculteurs d'extraire le miel de leurs ruches dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et participe également à la sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité et des abeilles.

C'est un outil précieux pour la formation des apiculteurs et futurs apiculteurs.

En 2023, la Miellerie Mobile a permis à **100 apiculteurs** d'extraire le miel de leurs ruches, notamment lors des **événements** auxquels elle a participé et des **misés à disposition** de l'outil auprès de **groupements d'apiculteurs** et d'**écoles d'apiculture**.

Plus de **5 tonnes de miel** ont été extraites avec la Miellerie Mobile en 2023.

c) Les ruchers didactiques

Le CPFAR gère **3 ruchers didactiques** sur les sites de l'Insectarium Hexapoda, à Waremme, dans le parc du Château de Jehay et sur son nouveau site de Crisnée.

Des panneaux pédagogiques sur l'apiculture informent et sensibilisent le public à l'apiculture, la pollinisation, etc. Des sondes et balances **connectées** équipent les ruches et permettent à l'apiculteur de suivre divers paramètres en **temps réel**.

Une ruche pédagogique vitrée a été présentée à l'occasion de l'inauguration du nouvel Insectarium Hexapoda, le 4 avril 2023. Elle offre une vision captivante de la vie au sein d'une colonie et permet une observation détaillée de l'activité de la ruche.

Le miel produit par les ruchers didactiques participe à la promotion de la Miellerie Mobile.

d) Lutte contre le frelon asiatique

Le CPFAR a collaboré à l'organisation d'une **conférence sur le frelon asiatique**, le 24 mai 2023, avec la réalisation d'une interview témoignage de représentants d'Api Tayrac, une association d'apiculteurs du Lot-et-Garonne. Cette région fut la première en France à être touchée par le frelon asiatique dès 2004.

Toujours dans le cadre de la **lutte contre le frelon asiatique**, le CPFAR a équipé ses ruches de muselières et de pièges à frelons asiatiques. L'évaluation des résultats obtenus est partagée avec le secteur apicole et contribue à informer sur les meilleures pratiques et outils de lutte.

e) Vignoble pédagogique provincial

Depuis 2021, la Province de Liège est propriétaire d'un vignoble situé à Flémalle que le CPFAR gère à des **fins pédagogiques**.



Ce vignoble est un **support unique** pour l'organisation de formations et de stages liés au projet Interreg Eurégio Meuse-Rhin EMRWINE ou la réalisation d'essais.

En 2023, **3.330 kg de raisin** ont été récoltés, correspondant à une production d'environ **2.300 litres de vin**.

Le vignoble comporte des cépages dédiés à la production de vin blanc (Chardonnay, Sieger et Pinot gris) et un cépage spécifique pour la production de vin rouge (Regent). Ces variétés font l'objet de différentes techniques de vinification.

f) Formations pour les artisans-producteurs

En collaboration avec la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux, le CPFAR propose une formation qui permet aux artisans-producteurs de répondre aux **exigences de l'AFSCA** en matière de Bonnes Pratiques d'Hygiène (BHP), Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et d'Analyse des Dangers et Points Critiques pour leur Maîtrise (HACCP).

Cette formation est réalisée sur mesure en fonction des procédures déjà en place dans l'entreprise et du public à former.

En 2023, **3 formations** ont été organisées.

g) Formations professionnelles agricoles

Les formations professionnelles agricoles s'adressent aux agriculteurs et acteurs du monde agricole, aux demandeurs d'emploi, aux personnes souhaitant se réorienter professionnellement vers l'agriculture, etc.

En 2023, 15 formations ont été organisées et totalisent 238 participants, la liste des thématiques de ces formations est présentée en annexe.

En 2023, le **plan de formation déposé** par le CPFAR a, de nouveau, été sélectionné par la **DGO6 du Service public de Wallonie** pour les années **2023 et 2024**, assurant ainsi d'un **subside de 141.800,00 €** pour l'organisation des formations.

Les formations organisées en 2023 ont été **subventionnées par la Wallonie à concurrence de 69.150,00 €**.

h) Formations brassicoles

Le CPFAR a organisé **deux ateliers de formation** lors de la « Troisième rencontre autour du brassage et de la bière », organisée en collaboration avec la HEPL et Forma+, le 15 octobre 2023 :

- Identifier les défauts aromatiques et gustatifs d'une bière ;
- Séance de *beer pairing* (association de bières et de produits locaux).

Environ 150 personnes ont participé à l'évènement et 75 aux ateliers de formation.



i) Projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE

Le CPFAR est le chef de file du projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE qui envisage le développement de la viticulture. Le projet a débuté le 1^{er} mars 2021, pour une durée de 30 mois, et bénéficie d'un **subside de 511.940,66 €**.

Il regroupe **4 centres d'enseignement agricole**, issus de la Province de Liège, du Limbourg belge et du Limbourg néerlandais, et s'articule autour de 3 thématiques :

- la sensibilisation aux pratiques agroécologiques et au patrimoine vitivinicole ;
- le développement d'une cellule de formation écologique vitivinicole sur l'Euregio Meuse-Rhin ;
- la digitalisation des services EMRWINE (e-EMRWINE).

Formations EMRWINE

Les formations concernent plusieurs aspects de la viticulture et s'adressent tant à un public d'étudiants qu'aux professionnels du secteur.

En 2023, **8 formations** ont été organisées au bénéfice de plus de **400 participants**. Le détail des formations organisées est présenté en annexe.



Elles ont été dispensées par des experts, parfois internationaux ou les autorités référentes en charge des nouvelles normes en matière d'étiquetage.

Dans le cadre du projet EMRWINE, le CPFAR a également organisé un voyage d'études à l'Institut de viticulture de la Moselle. En parallèle, il a accompagné et guidé un groupe d'une trentaine de vignerons flamands à la découverte des vignobles liégeois et wallons.

Première rencontre des viticulteurs de l'Euregio Meuse-Rhin

La première rencontre des viticulteurs de l'Euregio Meuse-Rhin s'est déroulée le samedi 25 novembre 2023 à Liège, dans le cadre de l'évènement **de clôture du projet EMRWINE**.

Il a regroupé 25 vignerons, 22 liégeois et 3 limbourgeois, qui ont invité les 247 visiteurs de l'évènement à découvrir leurs vins.



4.2. Filière animale

4.2.1. Le Centre d'Insémination Artificielle Porcine

En 2023, le Centre d'Insémination Artificielle Porcine (CIAP) a produit et distribué plus de **4.000 doses** « labo » de semence porcine, réalisé **700 échographies** de suivi de gestation sur truies, près de **10 visites sanitaires** et **100 prises de sang**.

Le CIAP a hébergé une quinzaine de verrats de race Piétrain jusqu'au 30 septembre 2023, le cheptel était de 8 verrats à la date du 31 décembre 2023.

a) Faisabilité d'un centre d'insémination coopératif porcin

Les objectifs de recentrage des activités provinciales et d'attitude responsable vis-à-vis du secteur porcin se sont formalisés, en 2022, par la conclusion d'une convention avec le Collège des Producteurs (SOCOPRO ASBL) pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant à faire évoluer le CIAP vers un centre d'insémination coopératif porcin.

SOCOPRO ASBL a mandaté la firme COMASE SA pour réaliser ce travail.

La finalisation de l'étude a nécessité la conclusion d'un avenant pour la prolongation de la convention initiale jusqu'au 30 avril 2023 et le versement d'un subside supplémentaire de 120.000 euros TVAC pour couvrir des dépenses encourues par la Province.

L'étude a débuté par un diagnostic du secteur porcin et du marché belge, du CIAP (caractéristiques, fonctionnement, usagers et éléments financiers) et de son positionnement par rapport aux principaux acteurs du secteur.

Sur cette base, la firme COMASE SA a déterminé une **proposition opérationnelle** pour l'évolution du CIAP avec :

- les ASBL SOCOPRO et Elevéo comme porteurs de projet du nouveau centre d'insémination coopératif porcin ;
- des objectifs à court, moyen et long terme pour la production de doses dans un modèle économique soutenable et la structuration du secteur ;
- la création d'une nouvelle entité juridique sous la forme d'une ASBL ;
- l'évaluation des besoins en ressources humaines.

Cette proposition a été déclinée en trois scénarios économiques (optimiste, passif et pessimiste) projetés jusqu'en 2027.

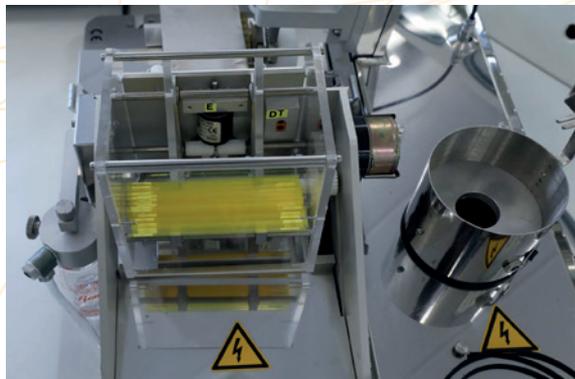
Chacun des scénarios entraînant une **perte cumulée**, jusqu'en 2027, allant de près de 250.000 à plus de 1.000.000 €, l'étude a conclu à l'impossibilité de trouver un modèle économique autoportant.

Aussi, le Comité d'accompagnement a déterminé, le 5 mai 2023, qu'il convenait d'envisager la clôture des services du CIAP à moyen terme.

Afin de limiter les impacts négatifs de l'arrêt des activités du CIAP une période de transition a été définie avec l'arrêt des activités provinciales en lien avec l'insémination porcine le 30 septembre 2023 et la mise en place d'alternatives par Elevéo ASBL.

b) Modalités d'arrêt des activités

Les usagers du CIAP ont été prévenus et accompagnés vers les solutions alternatives mises en place par Elevéo ASBL.



Les 8 verrats Piétrain appartenant à la Province de Liège seront pris en charge par Elevéo ASBL aux fins de contribuer à la sauvegarde et au développement du porc Piétrain wallon et au soutien du secteur porcin.

La destination du matériel pour le traitement, le conditionnement et la conservation de semence porcine est en cours de discussion entre les partenaires de la convention.

4.2.2. Encadrement de l'élevage

En 2023, les vétérinaires du Pôle Agriculture et Ruralité sont intervenus en soutien :

- du secteur avicole : suivi d'une dizaine de **poulaillers mobiles**, pour la production d'œufs de pâturage, dans un contexte de vigilance accrue par rapport à la grippe aviaire ;
- d'une quarantaine d'**apiculteurs germanophones** : suivi sanitaire de 200 ruches en matière de lutte contre différentes pathologies apicoles ;
- d'élevages fonctionnant en **agriculture biologique** ;
- du **petit élevage « amateur »** germanophone KG REK, notamment pour les aspects sanitaires liés à l'organisation d'expositions transfrontalières.

4.3. Filière Promotion et Gestion

La Filière Promotion et Gestion agit, notamment, via le Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-Promogest ASBL). L'ASBL est organisée en 3 Départements : Économique, Informatique et Promotion et Gestion.

4.3.1. Département Économique

Ce Département fournit une aide à la **gestion administrative, technique et économique des exploitations agricoles** : encadrement des chefs d'exploitation dans leur gestion quotidienne et leurs choix stratégiques, établissement de plans de reprise d'exploitation, assistance pour les démarches administratives, etc.

Le changement de législation encadrant la **Politique Agricole Commune (PAC)**, intervenu cette année, a démontré l'importance de ce service, notamment pour vulgariser la législation et en exposer les conséquences aux agriculteurs.

En 2023, le Département a réalisé :

- 155 déclarations de superficie dans le cadre de la PAC ;
- 137 modifications de déclarations ultérieures ;
- 37 dossiers pour l'obtention des primes AII (Aides à l'Installation et aux Investissements).

Un encadrement comptable et administratif a également été réalisé auprès de 56 exploitations.

4.3.2. Département Informatique

Ce Département a développé et met continuellement à jour un **outil de gestion informatique**, support indispensable au programme « Circuit court », pour l'échange de données, la gestion des processus et la maîtrise des coûts de logistique.

En 2023, un module a été développé pour l'échange de documents électroniques avec certaines enseignes de la grande distribution selon le standard EDI (*Electronic Data Interchange*).

En outre, une analyse des besoins du Laboratoire en matière de gestion des analyses de métaux dans les denrées alimentaires a été effectuée. La conception d'un nouveau logiciel répondant à ces besoins a débuté et se poursuivra en 2024.

4.3.3. Département Promotion et Gestion

Ce département assure la présence de « **produits locaux** » dans les rayons de la **moyenne** et de la **grande distribution**, en province de Liège, et la **fourniture de denrées alimentaires fraîches** à des cuisines de collectivités d'établissements de la Province de Liège.

La fourniture de cuisines de collectivités provinciales résulte de l'exécution d'un **marché public** prévu pour une durée de 2 ans, à partir du 1^{er} octobre 2022, et reconductible 2 fois pour une année supplémentaire.

CPL-Promogest ASBL fournit aux producteurs locaux partenaires :

- une **aide administrative** dans toutes les démarches nécessaires à la commercialisation : référencement des produits auprès des enseignes, gestion des commandes, des factures, conformité avec la législation, etc. ;
- une **aide aux démarches commerciales** pour élargir le réseau de points de vente et de producteurs locaux via l'organisation de rencontres magasins-producteurs-cantines ;
- des **outils logistiques** : un centre de groupage frigorifique, situé à Droixhe, une flotte de 5 camions, dont 4 frigorifiques, etc.

Le système est accessible à **tous les producteurs locaux liégeois** dont l'effectif ne dépasse pas 12 équivalents temps plein, moyennant la conformité de leurs productions avec les exigences légales. Les pratiques sont régies par une charte éthique et sociale.

Le réseau de CPL-Promogest ASBL est composé de :

- **107 magasins**, dont 8 nouveaux en 2023 ;
- **33 cuisines de collectivités**, dont 6 nouvelles en 2023 ;
- **100 producteurs locaux liégeois**, dont 13 nouveaux en 2023.



En 2023, CPL-Promogest ASBL a transporté un plus de **300.000 colis** et permis aux producteurs partenaires de générer un chiffre d'affaire annuel de plus de 2.840.000 €.

La **fourniture de cuisines de collectivités** a concerné 36 producteurs et 424 produits et a représenté 29 % du montant total des ventes de produits locaux.

Ce marché vise aussi la fourniture de denrées destinées à confectionner des colis solidaires pour des étudiants de la HEPL. En 2023, CPL-Promogest ASBL a fourni plus de 100 tonnes de marchandises (légumes, lait, jus, soupe, conserves, œufs, pâtes, etc.), correspondant à **10.212 colis solidaires**.

4.3.4. Projet IDOL

CPL-Promogest ASBL a poursuivi le développement du projet d'**Interconnexion de la Demande et de l'Offre Locale (IDOL)**, retenu par la Région wallonne en 2021, avec l'objectif de créer des interconnexions entre les différents acteurs de la production et de la consommation locale.

Les 3 axes d'action sont le **Monitoring** du fonctionnement du système alimentaire local, le **Matching** de l'offre et de la demande et la **Communication**.

Le projet couvre la période du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2024, les actions réalisées en 2023 concernent :

- l'étude de faisabilité d'un outil de transformation des légumes de 4^e et 5^e gammes ;
- la mise au point d'une procédure de recherche d'appel d'offres via la plateforme en ligne e-Procurement ;
- la réalisation d'un indicateur d'ancrage local ;
- l'organisation d'un « mini marché local » éphémère dans les écoles.

4.4. Filière Végétale

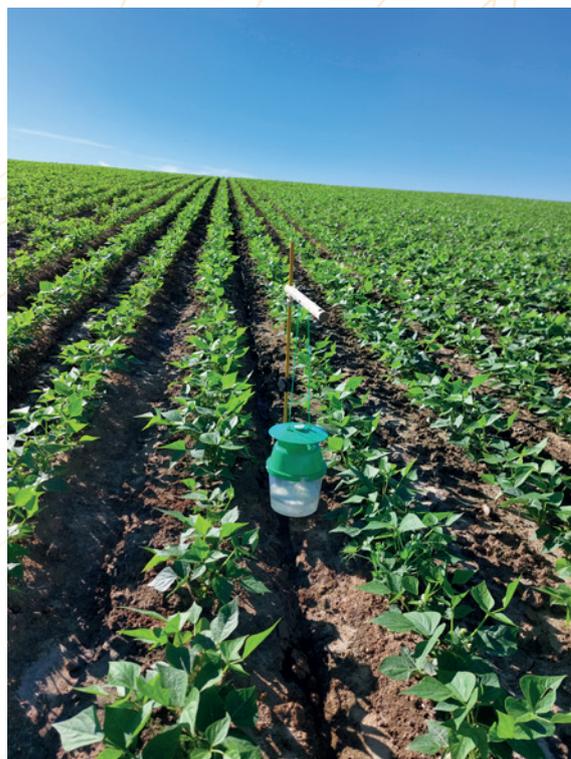
La Filière Végétale agit, notamment, via le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar ASBL), **Centre pilote** agréé pour le développement et la vulgarisation dans le secteur des cultures légumières à destination de l'industrie, cofinancé par la Wallonie.

4.4.1. Avertissements agricoles

Ce service permet aux producteurs d'être avertis d'un **risque précis** (ravageurs et maladies) et de décider d'intervenir ou non afin de réduire les moyens de lutte.

En 2023, CPL-Végémar ASBL a participé à :

- 7 réseaux d'avertissements (ravageurs et maladies) ;
- 1 réseau de suivi de la maturité des maïs ensilage et grain ;
- 1 réseau d'évaluation du risque de contamination en mycotoxines des froments.



Le service d'**avertissements personnalisés** informe l'agriculteur du niveau des populations de ravageurs dans ses parcelles avec un avis de traitement ou non.

En 2023, 34 parcelles de carottes ont été suivies pour 30 producteurs.

4.4.2. Encadrement des producteurs

a) Conseil d'irrigation

Ce service de conseil à la parcelle est proposé pour les agriculteurs qui irriguent leurs cultures de légumes industriels.

31 agriculteurs ont utilisé ce service pour 123 parcelles, soit 53 ha de carottes, 271 ha d'épinards, 165 ha de fèves des marais, 391 ha de haricots et 207 ha de diverses cultures (pois, chou de Bruxelles, courge, oignon, chicorée et herbes aromatiques).

b) Accompagnement et préparation à la certification

Les demandes émanent de groupements de producteurs partenaires, des producteurs de pommes de terre de la Société du Terroir de Geer (STG) et de producteurs indépendants.

En 2023, CPL-Végémar ASBL a accompagné :

- 47 producteurs dans le cadre de la certification **GLOBAL G.A.P.** (Good Agricultural Practice) ;
- 12 producteurs pour la certification selon le **VEGAPLAN**, Guide sectoriel et Standard.

c) Accompagnement des producteurs bio

Ce service informe sur les techniques et la commercialisation, visite des parcelles, aide dans les démarches administratives, etc.

CPL-Végémar ASBL a accompagné **55 producteurs bio**.

d) Accompagnement technique des CETA

CPL-Végémar ASBL assure le suivi technique des Centres d'Études Techniques Agricoles Bio et synthétise les enseignements qui ressortent des réunions. Les sujets abordés (fertilisation, désherbage, etc.) sont complétés par des visites de parcelles ou des présentations externes ou non.

e) Expérimentation et vulgarisation

En province de Liège, les conditions de culture sont fort différentes entre la Hesbaye, le Condroz, la Région herbagère et l'Ardenne.

Il est essentiel de **tester**, selon ces conditions, de nouvelles variétés et techniques pour **informer** les agriculteurs des résultats obtenus.

Les essais menés en 2023 concernent :

- les cultures de froment et maïs ;
- les prairies ;
- les cultures maraîchères ;
- l'agriculture biologique.

Ceux-ci sont détaillés en annexe.



f) Organisation ou participation à des conférences et formations

En 2023, des agents de CPL-Végémar ASBL :

- sont intervenus lors de **4 évènements** agréés pour la prolongation de la phytolice ;
- ont organisé et sont intervenus lors de divers évènements non agréés pour la prolongation de la phytolice.

Le détail des évènements est présenté en annexe.

4.4.3. Journée interprofessionnelle du Bio

Le 6 juillet 2023, CPL-Végémar ASBL a organisé la **8^e édition** de la « Journée interprofessionnelle du Bio » qui a rassemblé plusieurs centaines de professionnels du Bio ou intéressés par les techniques utilisées en agriculture biologique.

L'évènement a eu lieu sur une plateforme de 60 ha de grandes cultures et de légumes « plein champ bio » située au sein de l'exploitation de Monsieur Axel Moës agriculteur bio à Thisnes (Hannut). Depuis plusieurs mois, CPL-Végémar ASBL y avait implanté des parcelles de démonstrations, des essais agronomiques, etc.

Plus de 50 exposants des secteurs privé et public (agro-fourriture, machines agricoles, structures d'encadrement, organisme certificateur, etc.) étaient présents à cette occasion.

Les visiteurs ont pu assister à des démonstrations de matériel de désherbage mécanique, visiter les cultures en place et assister aux nombreux exposés proposés par CPL-Végémar ASBL (variétés adaptées à l'agriculture biologique, biopesticides, etc.)

Du côté des innovations, un robot de désherbage autonome et du matériel de désherbage électrique ont été présentés.





4.5. Laboratoire provincial

Le Laboratoire a poursuivi l'important travail de recentrage de ses activités dans le but de consolider une approche intégrée autour du système alimentaire durable.

Il se positionne ainsi en tant qu'outil transversal, spécialisé dans les domaines du prélèvement, de l'analyse et de l'interprétation des résultats, en support à d'autres composantes du Département.

Les analyses de fertilité du sol, de fourrages, d'engrais de ferme, de productions primaires et de produits transformés ou finis interviennent sur l'ensemble du cycle de la production agricole et agroalimentaire.

En 2023, le Laboratoire provincial a maintenu son implication dans les projets wallons SANISOL et METALEG. Le Laboratoire y apporte son expertise scientifique et son expérience en matière d'analyses de métaux dans les sols et les légumes.

Le nombre d'analyses de métaux dans les légumes a fortement augmenté (1.450 échantillons en 2022 pour 2.484 en 2023). Un des objectifs est de mieux comprendre le transfert des métaux du sol vers les productions maraîchères pour améliorer la qualité des conseils fournis.

Le Laboratoire provincial a également intégré deux projets du Plan de Relance de la Wallonie : le projet 115 « Mettre en place un suivi régional de la qualité biologique des sols » et le projet 118 « Renforcer le système de subsides pour la réalisation d'analyses de sol et de conseil de gestion des sols ».

Les chiffres clés relatifs aux activités d'analyse du Laboratoire sont présentés en annexe.

Les **Services transversaux** ont poursuivi leurs activités de support, pour le bon fonctionnement du Laboratoire :

- le **Département Qualité** organise le développement des systèmes de gestion de la qualité sur base des exigences de la norme **ISO/CEI 17025**.
Les agréments et accréditations du Laboratoire sont présentés en annexe ;
- le **Service de métrologie** a effectué plus de 130 étalonnages de sondes de température, 80 caractérisations d'enceintes et 500 vérifications d'équipements.

4.6. Communication du Département

4.6.1. Supports de communication

Les supports de communication traditionnels (affiches et *flyers*) et digitaux (site internet et *newsletters*) ont été mis en œuvre et adaptés en fonction des activités des Services, tant à destination du public que pour la communication interne au Département.

Parmi les nouveautés de 2023, on compte de nouvelles affiches de présentation de la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux et des gants de jardinage, pour enfant et pour adulte, floqués du logo provincial, qui ont été particulièrement appréciés.

4.6.2. Présence dans les médias télévisés

Une nouvelle convention a été établie pour la diffusion de « **Rat des villes, Rat des champs** » sur RTC Télé Liège avec la réalisation de **8 émissions** de 6 à 8 minutes qui traitent de la ruralité et des transitions écologique et alimentaire.

Une émission supplémentaire, sur le vignoble pédagogique provincial et le travail de la vigne, a été réalisée dans le cadre du projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE, dont le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité est chef de file.

La liste des émissions est reprise en annexe.

4.6.3. Participation à des événements

Le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire a participé activement à plusieurs événements, notamment :

- au Salon des métiers de l'Alimentation Durable, le 16 février 2023, à Saive (Blegny) ;
- à l'Inauguration du nouvel Insectarium Hexapoda, avec le CPFAR, le 4 avril 2023, à Waremme ;
- au W'Api Day I, journée consacrée à l'abeille et aux pollinisateurs, avec la Miellerie Mobile, le 3 juin 2023, à Bettincourt (Waremme) ;
- au 150^e anniversaire de la Section apicole de Saint-Vith, avec la Miellerie Mobile, le 4 juin 2023, à Saint-Vith ;
- à l'Api'day, Journée de l'abeille et des pollinisateurs sauvages, avec la Miellerie Mobile, le 10 juin 2023, à Nandrin ;
- aux portes ouvertes du Jardin des Ressources d'Intradel, avec la Miellerie Mobile, le 9 juillet 2023, à Jeneffe (Donceel) ;
- à la Foire agricole de Libramont, du 27 juillet au 31 juillet 2023. La Province de Liège n'a pas organisé de stand mais a mis en place une délégation d'experts du monde agricole qui a sillonné le champ de foire ;
- à la 33^e édition de la Foire agricole de Battice, les 2 et 3 septembre 2023, sur le thème « L'agriculture, source d'avenir », le Département a présenté les actions provinciales bénéficiant aux agriculteurs, producteurs locaux et citoyens ;
- le Pôle Agriculture et Ruralité a collaboré avec le service I Prom'S pour organiser pour la deuxième année consécutive un « petit déjeuner sain et local » pour 1.000 personnes, lors des Fêtes de Wallonie, le samedi 16 septembre 2023 dans la cour du Palais provincial. L'objectif était de sensibiliser à la consommation de produits locaux, bons pour la santé. La composition du petit déjeuner a ainsi été réalisée par une nutritionniste ;
- à la 3^e édition de « Rencontre autour du brassage et de la bière », avec le CPFAR, le 15 octobre 2023, à La Reid (Theux).

5. Marchés publics

Objet du marché	Entité concernée	Date de décision	Réf. GED	Montant HTVA
Proposition d'adhésion à une centrale d'achat du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) via une convention d'adhésion à un marché public passé en accord-cadre. Proposition de manifestation d'intérêt pour l'acquisition de maximum 2 appareils de spectrométrie infrarouge avec maintenance de 3 ans par l'intermédiaire de cette centrale d'achat. Proposition d'acquisition de ces 2 équipements + maintenance pour 3 ans.	Laboratoire provincial	10/11/2023	2023-01527	172.000,00 €
Acquisition, dans le cadre du Plan d'équipement 2023, de matériel apicole pour les besoins du Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) – Marché de fournitures passé par voie de « procédure simplifiée »	CPFAR	21/04/2023	2023-02651	3.001,70 €
Acquisition d'une chambre froide et son groupe frigorifique pour les besoins du Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) – Marché de fournitures passé par voie de procédure « simplifiée »	CPFAR	15/12/2023	2023-07935	5.191,08 €
Acquisition d'un véhicule utilitaire neuf destiné au Pôle Laboratoire-Espace Tinlot – SPAA – Marché public de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publication préalable	Laboratoire provincial	15/12/2023	2023-07999	50.084,07 €

6. Annexes

6.1. ANNEXE 1 : Concours

a) Concours provincial liégeois des bières

Catégorie	Résultat	Producteur, Bière	Situation géographique
Pale et Amber Ale	Médaille d'or	Brasserie La Sparsa Sparsa IPA	SPA
	Médaille d'argent	Brasserie Grain d'Orge Aubel Pure	HOMBOURG – PLOMBIÈRES
	Médaille de bronze	Brasserie Grain d'Orge Joup	HOMBOURG – PLOMBIÈRES
	4 ^e place	Nanobrasserie Mascafia Aube	CHERATTE – VISÉ
	5 ^e place	Brasserie Sponk Bark	SAROLAY – VISÉ
	6 ^e place	Brasserie Coopérative Liégeoise Badjawa Ambrée bio	ALLEUR – ANS
Blanche	Médaille d'or	Brasserie Artisanale La Fabrique Blanius	CEREXHE-HEUSEUX SOUMAGNE
	Médaille d'argent	Brasserie de la Croix Sainte Nitouche Blanche	BEYNE-HEUSAY
	Médaille de bronze	Brasserie Elfique Blanche	AYWAILLE
	4 ^e place	Brasserie Les Mûriers La Culminante Blanche	WAIMES
	5 ^e place	Nanobrasserie Mascafia Back Home	CHERATTE – VISÉ
	6 ^e place	Brasserie Léopold 7 Léopold 7 Spring Session	COUTHUIN
Fruitée et aromatisée	Médaille d'or	Brasseries de Liège Légia Fruitée	LIÈGE
	Médaille d'argent	Microbrasserie de la Principauté Crush {C}	LIÈGE
	Médaille de bronze	Brasserie de la Croix Sainte Nitouche du Verger	BEYNE-HEUSAY
	4 ^e place	Brasserie de la Croix Sainte Nitouche Pêché Mignon	BEYNE-HEUSAY
	5 ^e place	Brasserie Grain d'Orge The Pom	HOMBOURG – PLOMBIÈRES
	6 ^e place	Brasserie Madnessbrew Oatmeal Stout	ESNEUX

b) Finale interprovinciale du Concours des bières de la Province de Liège

Catégorie	Résultat	Producteur, Bière	Situation géographique
Pale et Amber Ale	Médaille d'or	Brasserie La Sparsa Sparsa IPA	SPA Province de Liège
	Médaille d'argent	Brasserie Vancaillie Plutôt IPA	LOMBISE – LENS Province de Hainaut
	Médaille de bronze	Brasserie Grain d'Orge Joup	HOMBOURG – PLOMBIÈRES Province de Liège
Blanche	Médaille d'or	Brasserie Saint-Feuillien Grisette Blanche Bio	LE RŒULX Province de Hainaut
	Médaille d'argent	Brasserie Artisanale La Fabrique Blanius	CEREXHE-HEUSEUX SOUMAGNE Province de Liège
	Médaille de bronze	Brasserie de la Croix Sainte Nitouche Blanche	BEYNE-HEUSAY Province de Liège
Fruitée et aromatisée	Médaille d'or	Brasserie Val de Sambre Chérie Méditerranée	THUIN Province de Hainaut
	Médaille d'argent	Brasserie Val de Sambre Abbaye d'Aulne Rouge	THUIN Province de Hainaut
	Médaille de bronze	Brasserie Grain d'Orge The Pom	HOMBOURG – PLOMBIÈRES

c) Concours provincial liégeois du beurre non salé de ferme au lait cru

Résultat	Producteur	Situation géographique
Médaille d'or	Ferme France	SPRIMONT
Médaille d'argent	Ferme des Cotaies	WARNANT-DREYE VILLERS-LE-BOUILLET
Médaille de bronze	Ferme de la Vacheresse	BEN-AHIN HUY

d) Finale interprovinciale du beurre non salé de ferme au lait cru

Résultat	Producteur	Situation géographique
Médaille d'or	La Vallée des Jerseys	ÉREZÉE Province de Luxembourg
Médaille d'argent	Ferme de la Panneterie	FELUY Province de Hainaut
Médaille de bronze	Ferme France	SPRIMONT Province de Liège

6.2. ANNEXE 2 : Formations professionnelles agricoles

Formations professionnelles agricoles mises en œuvre en 2023, classées par thématique :

- Permis G
 - Préparation pour l'obtention du permis de conduire G (Tracteurs agricoles)
- Communication
 - Être acteur de sa communication ? Une formation pour les artisans producteurs !
- Santé et bien-être animal
 - Soins aux onglons
 - Manipulation et contention des animaux d'élevage
 - Signes de vaches
 - Découvrir et mettre en pratique la méthode de diagnostic et de réglage alimentaire OBSALIM®
 - L'homéopathie au sein des élevages
- Nouveaux modèles économiques
 - Se diversifier vers ou créer, un élevage ovin et/ou caprin
 - Plan de culture maraîcher
- Alternatives aux produits phytosanitaires
 - Plantes amies et utiles, aromates, fleurs comestibles & macérations
- Gestion et protection des sols
 - La connaissance du sol
- Smart Farming
 - Les bases du Smart Farming en production végétale
- Horticulture comestible à petite échelle
 - Taille de formation et entretien de jeunes arbres fruitiers (<10 ans)
 - Taille de formation et entretien d'arbres fruitiers (>10 ans)
 - Création d'un potager bio et de son écosystème

6.3. ANNEXE 3 : Formations EMRWINE

Date	Libellé	Participants
23/01/2023	Les défauts du vin : les identifier, les corriger et les éviter	38
02 et 03/02/2023	VCR* – Cépages résistants, où en sommes-nous ?	114
13 et 14/02/2023	Pratique de la taille au vignoble sur parcelle témoin (Formation dispensée par Simonit & Sirch**)	47
16/02/2023	Formation théorique à la taille de la vigne à l'agri-Huy	49
13 et 14/03/2023	Formation pratique à la taille de la vigne IPEA La Reid et Agri Huy	41
05 et 06/06/2023	Pratique de l'épamprage sur parcelle témoin (Formation dispensée par Simonit & Sirch**)	38
12/06/2023	Formation aux nouvelles normes de l'étiquetage	22
02 et 03/10/2023	Sensibilisation à la vigne via les vendanges	63

* La plus grande pépinière mondiale de vignes avec plus de 80 millions de vignes enracinées greffées par an et une présence dans 35 pays à travers le monde.

** Groupe international de conseil et de formation à la taille de la vigne, ses consultants sont connus sous le nom de Maîtres Tailleurs de Vigne.

6.4. ANNEXE 4 : Essais de variétés et techniques

a) Froment

Le **Groupe des Expérimentateurs en Céréales (GEC)** est une collaboration du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), du Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH) et de CPL-Végémar ASBL.

En 2023, CPL-Végémar ASBL a implanté 4 essais variétaux avec pour objectif de **tester un ensemble de variétés** dans des conditions pédoclimatiques différentes de celles des collègues expérimentateurs :

- 2 en Hesbaye, à Lamine et Noville ;
- 1 en Basse-Meuse, à Bombaye ;
- 1 en Condroz, à Pailhe.

Les résultats ont été regroupés avec ceux des partenaires et synthétisés au sein du Groupement des Expérimentateurs en Céréales (GEC) avant leur publication dans le **Livre blanc** (<http://www.livre-blanc-cereales.be/>), publication de référence en cultures céréalières.

Dans le cadre du **Livre blanc**, un réseau d'essais de programmes de protection fongicide a été mis en place avec les mêmes partenaires. Ce réseau a un triple objectif :

- **valider les avertissements** en fonction des conditions pédoclimatiques des différentes régions agricoles ;
- **évaluer la performance** de différents programmes fongicides ;
- élaborer une **base de données** solide pour permettre la validation et la calibration continue d'un outil d'aide à la décision adapté à la parcelle (OAD Fongi Blé).

b) Maïs

Le **Centre pilote Maïs** a notamment pour mission de tester les variétés de maïs ensilage dans des conditions pédoclimatiques différentes.

Ce programme de travail passe par un réseau belge d'essais, dénommé VARMABEL et regroupant plusieurs partenaires : le CIPF, le CARAH, le Landbouwcentrum voor Voedergewassen (LCV) et CPL-Végémar ASBL.

En 2023, dans le cadre de ce réseau, CPL-Végémar ASBL a mis en place des essais variétaux en Hesbaye (à Bleret), en Basse-Meuse (à Mortroux), en Région herbagère (à Aywaille), et dans le Condroz (à Ellemelle et à Neuville-en-Condroz).

Ces essais ont pour objectif d'**évaluer les performances** en termes de rendement et de valeur **alimentaire** des variétés testées.

Toujours dans le cadre du programme du Centre pilote Maïs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de désherbage à Mortroux et un essai d'évaluation de l'efficacité de divers engrais organiques en maïs grain bio à Geer.

c) Prairies

Le Centre pilote « **Fourrages Mieux** » regroupe Agra-Ost, le Centre de Michamps, le Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Louvain-Agro-Services et CPL-Végémar ASBL.

Dans le cadre de la collaboration avec ce centre pilote, CPL-Végémar ASBL a mis en place dans le Condroz (à Tinlot), 2 essais comparatifs de variétés de :

- dactyle pur et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- luzerne pure et dans un mélange standard en prairie de fauche.

Tous ces essais sont réalisés dans le cadre du réseau d'essais du Centre pilote « FourragesMieux » afin d'évaluer les performances en termes de rendement et de qualité (digestibilité, teneur en énergie et en protéines) de chacune des variétés testées.

Suite au constat d'une baisse de productivité des prairies liée à un déséquilibre important du rapport entre les teneurs en potassium et magnésium du sol chez bon nombre d'éleveurs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de fertilisation de redressement à La Reid. Cet essai est réalisé en partenariat avec le Laboratoire provincial et la ferme provinciale de la Haye, à Jevoumont.

d) Cultures maraîchères

Dans le cadre du programme du Centre pilote Légumes Industriels et des demandes du secteur, CPL-Végémar ASBL a mis en place :

- un essai sur le désherbage en fève des marais ;
- un essai sur le désherbage en épinard ;
- un essai sur le désherbage en haricot ;
- un essai sur la destruction des intercultures avant pois semés tardivement.

e) Agriculture biologique

En agriculture biologique, des **essais variétaux** en froment, triticale et épeautre sont menés chaque année au travers d'un réseau en collaboration avec le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) et le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH). Dans le cadre de ce réseau, un essai variétal en orge brassicole a également été mené.

Tous les résultats obtenus dans ce réseau sont analysés et font l'objet d'une publication commune notamment par le biais du **Livre blanc** précité.

À la demande des agriculteurs, un essai variétal de blé dur a également été mené pour compléter les essais sur les céréales bio.

Un **essai de fertilisation en maïs grain** a été mis en place dans le cadre du programme du Centre pilote Maïs. L'objectif est de comparer l'efficacité des engrais organiques utilisables en agriculture biologique sur la culture de maïs bio.

En cultures maraîchères, un essai de lutte contre les pucerons en culture de pois bio a été mis en place. Il avait pour but de tester l'efficacité de différents bio-insecticides présents sur le marché.

6.5. ANNEXE 5 : Évènements de CPL-Végémar ASBL

CPL-Végémar ASBL est intervenu en qualité de **conférencier lors de 4 évènements** agréés en tant que formation continue pour les titulaires d'une phytolice.

Date	Localisation	Évènement
16/01/2023	WAREMME	Formation aux premiers secours en partenariat avec PREVENTAGRI
27/02/2023	WAREMME	Réunion technique du CPL-Végémar
06/07/2023	HANNUT	Visites commentées lors de la Journée interprofessionnelle du Bio
14/09/2023	GEMBLOUX	Soirée « Livre blanc – Céréales » organisée par le CRA-W et Gembloux Agro-bio Tech

CPL-Végémar ASBL a organisé des évènements et est intervenu en qualité de conférencier lors de plusieurs autres évènements, non agréés en tant que formation continue pour les titulaires de phytolice.

6.6. ANNEXE 6 : Chiffres clés de l'Activité du Laboratoire provincial

Analyses et conseil en matière agricole et domestique :

- Fertilité des sols : 5.903 échantillons analysés :
 - 3.605 clients ont fait appel au Laboratoire ;
 - 3.878 parcelles agricoles ont été échantillonnées par la cellule prélèvements ;
 - 1.012 conseils ont été fournis à des particuliers pour des potagers ;
- Profils nitrates : 2.761 parcelles analysées qui représentent 6.585 échantillons :
 - 2.210 parcelles analysées au printemps ;
 - 551 parcelles analysées à l'automne ;
- Fourrages : 5.381 échantillons analysés :
 - 2.281 analyses effectuées via des méthodes analytiques en laboratoire ;
 - 3.100 analyses à destination des centres de recherches via la méthode infrarouge ;
- Engrais de ferme :
 - 225 échantillons analysés pour les valeurs fertilisantes ;
 - 30 échantillons analysés pour le pack métaux lourds ;
- Métaux dans les sols : 933 échantillons analysés ;
- Métaux dans les légumes : 2.484 échantillons analysés dont 1.536 analyses offertes par la Province de Liège :
 - 141 analyses à destination des citoyens dans le cadre du suivi offert par la Province aux citoyens ;
 - 1.395 analyses offertes dans le cadre du suivi proposé aux maraîchers et de l'évaluation du risque de transfert sol-plante ;
- Analyses effectuées dans le cadre du projet SANISOL :
 - 108 packs fertilité et métaux dans les sols pour les partenaires scientifiques ;
 - 757 packs métaux dans les légumes pour les partenaires scientifiques ;
 - 113 packs fertilité et métaux dans les sols dans le cadre de la prime SANISOL à destination des citoyens ;
- Analyses effectuées dans le cadre du projet METALEG :
 - 58 packs fertilité et métaux dans les sols ;
 - 66 packs métaux dans les légumes ;
 - 19 packs métaux dans les engrais de ferme.

Denrées alimentaires et accompagnement des producteurs locaux :

- analyse de 3.972 échantillons (les 2.484 analyses de métaux dans les légumes et 1.488 échantillons de denrées alimentaires pour analyses microbiologiques) ;
- correspondant à la détermination de 29.669 paramètres ;
- dont 8.675 en microbiologie ;
- analyse de 603 échantillons environnementaux (surfaces, doigts) du domaine agroalimentaire.

Les analyses et le conseil dans le domaine de l'eau :

Le Laboratoire a déterminé un total de 11.709 paramètres sur 1.287 échantillons d'eau en lien avec l'agroalimentaire.

6.7. ANNEXE 7 : Agréments et accréditations

- Agrément concernant les analyses officielles en matière de **protection des eaux de surface contre la pollution**, délivré par le ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, service des eaux de surface (date d'expiration : 09/12/2025) ;
Références légales : articles R.101 et suivants du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, insérés par l'AGW du 5 décembre 2008 ;
- Agrément auprès de l'AFSCA pour l'**analyse et la contre-analyse d'échantillons de denrées alimentaires** pour les analyses mentionnées sur le site www.afsca.be, (date d'expiration : à l'expiration de l'accréditation) ;
Références légales : arrêté Royal du 25 juillet 2014 modifiant l'arrêté royal du 3 août 2012 relatif à l'agrément des laboratoires qui effectuent des analyses en rapport avec la sécurité de la chaîne alimentaire ;
- Agrément en qualité de laboratoire habilité à mesurer la quantité d'**azote potentiellement lessivable dans le sol** (date d'expiration : 13/10/2028) ;
références légales : arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 fixant les conditions d'agrément des laboratoires chargés des analyses de sol pour y quantifier l'azote potentiellement lessivable (APL) dans le cadre de la mise en œuvre de l'article R.220 du livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la gestion durable de l'azote en agriculture, tel que modifié le 15 février 2007, et dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 relatif au suivi par des mesures de l'azote potentiellement lessivable (APL) de la conformité des exploitations agricoles situées en zone vulnérable aux bonnes pratiques agricoles nécessaires à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles ;

- Accréditation **BELAC, Certificat n°462-TEST, ISO/CEI 17025 : 2017** (date d'expiration : 14/06/2025) ;
- Accréditation **BELAC, Certificat n°112-TEST et 112-CAL, ISO/CEI 17025 : 2017** (date d'expiration : 15/09/2025).

6.8. ANNEXE 8 : Rat des villes, rat des champs

Mois de diffusion	Titre
Mars	Le vin en Province de Liège (3/4)
Avril	Le vin et la Province (4/4)*
Mai	Les brasseries se mettent à la limonade
Juin	Tous à la ferme
Septembre	Les magasins à la ferme
Octobre	Les plantes invasives
Novembre	L'auto-cueillette
Décembre	La gestion des cours d'eau

* Émission réalisée dans le cadre du projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE.

6.9. ANNEXE 9 : Subventions

SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2023 ET MENTION DE LEUR CONTRÔLE EFFECTUÉ EN 2023

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la sub- vention en nature	Date ultime de produc- tion des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : V)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), fac- tures (F), extraits de compte (EC)		
2023-00002	François HUART (Association de fait Comice Agricole d'Ourthe-Ambève - AREDB d'Ourthe-Ambève et Theux-Verviers) Rue Saule, Bastin, 11 4920 AYWAILLE	Journées d'étude sur le thème «Découverte et analyse de la PAC»	750,00 €		17/05/2023		1.941,53 €	B, F, EC		P
2023-00242	Administration communale de Welkenraedt Rue de l'École, 6 4840 WELKENRAEDT	Ballade gourmande et marché aux fleurs 2022	1.500,00 €		27/01/2023		14.913,18 €	B, F, EC		P
2023-00252	RTC TELE LIEGE ASBL Rue du Laveu, 58 4000 LIÈGE	Émissions Rat des Villes Rat des champs	20.000,00 €		30/06/2024					En cours
2023-00303	Université de Liège (ULg), Faculté de Médecine vétérinaire (FMV), Avenue de Cureghem, 7A Bâtiment B42 Quartier Vallée 2 - Université de Liège 4000 LIÈGE	11ème journée biosécurité	750,00 €		30/04/2024		3.471,08 €	B, F, EC		P
2023-00412	Agence de développement local Berloz-Donceel-Faimes-Geer ASBL Rue Richard Orban, 1 4257 BERLOZ	Marchés de produits locaux	800,00 €		15/12/2023		877,25 €	B, F, EC		P
2023-01209	Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers ASBL Pont aux Lions, 2 4800 VERVIERS	Festival «Nourrir Verviers»	2.400,00 €		11/09/2023		2.440,51 €	B, F, EC		P
2023-01296	José DELIEGE (association de fait Comice agricole de Verviers-Spa) Avenue Reine Astrid, 41/4 4900 SPA	Foire médiévale de Franchimont	750,00 €		20/11/2023					Annulée

2023-01215	Centre Culturel d'Ans Place des Anciens Combattants, 1 4432 ANS	Nourrir Ans	500,00 €		18/06/2023		516,79 €	B, F, EC		P
2023-01607	Les Brasseurs de la Chênerie Réunis ASBL Chênerie, 6 4845 JALHAY	Les Brassinades 2	500,00 €		02/07/2023		1.098,17 €	B, F, EC		P
2023-01679	Didier LEBER (Association de fait Comblain en transition) Rue du Petit Bois, 21 4170 COMBLAIN-AU-PONT	4 marchés locaux	500,00 €		11/01/2024					En cours
2023-01997	Jean-Christophe TROQUET (Association de fait Brassé Art) Rue du Vicinal, 33 4682 OUPEYE	Salon de la Bière de la Basse- Meuse «BrasséArt» organisé du 10 au 12 mars 2023 à Oupeye	500,00 €		23/09/2023					En cours
2023-00415	Rucher du petit gris ASBL Rue du Pont de Bonne, 10 4557 MODAVE	Investissement - produire leurs propres reines	1.000,00 €		31/12/2023		1.000,00 €	F, EC, B		P
2023-02132	Jeune Chambre Internationale du Pays de Herve ASBL Rue Mitoyenne, 204B 4710 LONTZEN	Assises 2023	2.400,00 €		21/08/2023		4.401,98 €	B, F, EC		P
2023- 02652	CPL-Végémar ASBL Rue de Huy 123 4300 WAREMME	8ème journée interprofession- nelle du bio - 6 juillet 2023	12.500,00 €		06/10/2023		13.414,85 €	F, EC, B		P
2023-03041	Association provinciale chevaline «Les Éleveurs Liégeois» ASBL Ten-Driesch, 69 4852 HOMBOURG	Participation à divers événements	2.000,00 €		03/12/2023					En cours
2023- 03372	Foire agricole de Battice ASBL Rue de la Clé, 41/2 4650 HERVE	Foire agricole de Battice	11.000,00 €		30/06/2024					En cours
2023- 03377	Administration communale de Welkenraedt Rue de l'École, 6 4840 WELKENRAEDT	Balade gourmande et marché aux fleurs	1.500,00 €		17/12/2023					En cours
2023- 03028	NATAGRIWAL ASBL Chemin du Cuclotron, 2 Boîte L07.01.14. Bâtiment Marc de Hemptinne-Local B.103 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Concours «Qu'elle est belle ma prairie»	1.000,00 €		30/10/2023		1.062,47 €	B, F, EC		P
2023- 03034	Jean POUMAY (Association de fait «Cercle horticole de Juprelle La Rose de Lesdain») Rue d'Anixhe, 15 4450 JUPRELLE	Conférences et cours d'art floral	500,00 €		31/03/2024					En cours

2023-04141	Cittaslow Belgium ASBL Place Communale, 18 7830 SILLY	Investissement : Borne interactive à Chaudfontaine	1.000,00 €		31/12/2023					En cours
2023-04483	Sports Culture Loisirs d'Aubel ASBL Ruelle de la Kan, 1 4880 AUBEL	Soutien au livre Aubel - pages d'histoire «Des origines au XXème siècle».	500,00 €		26/08/2023		5.727,73 €	B, F, EC		P
2023-04783	Confrérie Mondiale de l'Omelette Géante – Malmedy ASBL Rue de la Tannerie, 12 4960 MALMEDY	Omelette géante	500,00 €		15/11/2023		4.216,12 €	B, F, EC		P
2023-04850	Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Ambève ASBL Place de Chévy, 1 4920 AYWAILLE	Chapiteau : Fête du fromage au Château de Harzée du 26 au 27 août 2023	6.500,00 €		27/11/2023		10.531,47 €	F, EC, B		P
2023-04928	Yvette FONTAINE (Association de fait Cercle cunicole de Blegny et Environs) Rue de la Fontaine, 41 boîte 1 4670 BLEGNY	Exposition cunicole	500,00 €		26/02/2024					En cours
2023-05181	Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Ambève ASBL Place de Chévy,1 4920 AYWAILLE	Chapiteau : Nourrir OVA	500,00 €		15/01/2024					En cours
2023-05260	Commune de Héron Place Communale, 1 4217 HÉRON	Calendrier	250,00 €		31/03/2024					En cours
2023-05089	La Ferme d'Urbane (Jose MARCHAND SA) Route de l'Espérance, 26 4960 MALMEDY	Concours du Cheval de Trait comtois	500,00 €		17/09/2023		5.736,91 €	B, F, EC		P
2023-03758	Waahcoop SC Rue Kinet, 1 4540 AMAY	Troc au jardin	360,10 €		07/08/2023		360,10 €	B, F, EC		P
2023-05389	Administration communale de Lierneux Rue du Centre, 80 4990 LIERNEUX	Foire de Saint-André	500,00 €		01/03/2023		4.809,63 €	B, F, EC		P
2023-00394	CPL-Végémar ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	55.000,00 €		30/06/2024					En cours
2023-00401	Thérèse SIMON (Association de fait SRA ARDENNE-EIFEL) Weddemer Weg, 36 4750 WEYWERTZ	Fonctionnement	9.217,53 €		30/06/2024					En cours

2023-00401	Christelle VAN LEENDERT (Association de fait SRA REGION HERBAGÈRE) Vosheydt, 7 4850 PLOMBIÈRES	Fonctionnement	13.903,48 €		30/06/2024					En cours
2023-00401	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait SRA HESBAYE CONDROZ LIÈGEOIS) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	7.478,99 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Joseph DEPAS (Association de fait FERME COTÉ CAMPAGNE) Moulin à Vent, 99 A 4340 AWANS	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Jacques JANSSEN (Association de fait FERME DE FANCHEUMONT) Hestroumont, 674 4910 THEUX	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	José DROUGUET (Association de fait FERME DE LA STRÉE) Les Trixhes, 47 4890 THIMISTER-CLERMONT	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait FERME DE ROSEMALOU) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Emmanuelle GALET (Association de fait Ferme des Avairis) Rue de la Vacheresse, 12 4500 HUY	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Alain DERU (Association de fait FERME DES FOSSES) Rue de la Papeterie, 54 4800 VERVIERS	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Gilles REMACLE (Association de fait FERME DES NOISETIERS) Brux, 5 B 4990 LIERNEUX	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Christophe DARCHAMBEAU (Association de fait FERME DU BOIS DE HERVE) Bois de Herve, 30 A 4651 BATTICE	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06728	Jacques HENRARD (Association de fait FERME DU BOCA) Rue Boca de Waremme, 2 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours

2023-06728	Jacques DE MARNEFFE (Association de fait FERME DE LA CROIX DE MER) Rue Félix Delchambre, 1 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.275,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06773	Fédération Royale Provinciale Liègeoise d'Apiculture (Union professionnelle) Rue Mitoyenne, 12 4360 SOUMAGNE	Réalisation du TCHANTCHES MOH'LÎ	750,00 €		31/03/2024					En cours
2023-00392	CPL-Promogest ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	96.250,00 €		30/06/2024					En cours
2023-06175	Lebeau LÉGUME ASBL Rue du Chainay, 27 4450 JUPRELLE	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		4.353,03 €	F, EC		P
2023-06175	Marie-Liza PIRARD Thier des Forges, 74B 4140 SPRIMONT	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		6.209,80 €	F, EC		P
2023-06175	SC Les potes aux champs Rue Fonds de Forêt, 33 4623 FLÉRON	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		6.400,83 €	F, EC		P
2023-06175	Les jardins de Saint-Jacques ASBL Saint-Jacques, 22 4980 TROIS-PONTS	Investissement maraîcher	1.090,00 €		31/03/2024		2.163,40 €			En cours
2023-06175	François GIANNINI Rue Montmagny, 39 4140 SPRIMONT	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024			F, EC		P
2023-06175	Raphaël LIEBENS Rue du Quinze Août, 89 4430 ANS	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		6.228,16 €	F, EC		P
2023-06175	Kim ETIENNE Deigné, 93A 4920 AYWAILLE	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		33.500,00 €			En cours
2023-06175	Christophe POEKES et Pauline BERLAGE Rue du Presbytère, 29 4260 BRAIVES	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		5.453,50 €	F, EC		P
2023-06175	La ferme Godelaine SRL Quai du Halage, 26 4400 FLÉMALLE	Investissement maraîcher	1.500,00 €		31/03/2024		2.999,00 €	F, EC		P
2023-06175	SASPJ Le Potager d'Isalie Chemin de la Neuville, 104 4821 DISON	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024					En cours

2023-06175	Tom WINTGENS Rue les Forges, 19 4910 THEUX	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024					En cours
2023-06175	Laurent VAN NGOC Rue étoile badin, 46 4620 AYWAILLE	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024					En cours
2023-06175	Armand MONNOYER Rue Famelette, 52/2 4520 WANZE	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024			F, EC		P
2023-06175	Chantal ISERENTANT Rue Maurice Duesberg, 118 4821 DISON	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		6.635,00 €			En cours
2023-06175	Guillaume COLLAS Aisomont, 36 4980 TROIS-PONT	Investissement maraîcher	1.160,00 €		31/03/2024					En cours
2023-06175	Cédric SACCONI Rue au Moulin, 10 4350 REMICOURT	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		4.388,90 €	F, EC		P
2023-06175	Sarah REMY Rue de Fy, 15 4170 COMBLAIN-AU-PONT	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024					En cours
2023-06175	Simon GODECHAL Rue de le Westrée, 38A 4360 OREYE	Investissement maraîcher	770,00 €		31/03/2024		1.521,19 €	F, EC		P
2023-06175	Cécile D'HAeyer Rue de la Sucrierie, 28 4280 HANNUT	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		11.585,58 €	F, EC		P
2023-06175	Jean LEMAIRE Avenue du Centre, 196 4821 DISON	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024			F, EC		P
2023-06175	Chloé BAECKE Rue Vivegnis, 2A 4000 LIÈGE	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024					En cours
2023-06175	Sévérine MARTIN Rue de Fraiture, 110 4140 SPRIMONT	Investissement maraîcher	1.700,00 €		31/03/2024		3.380,64 €	F, EC		P
2023-06175	Sammy RAVEN Exbomont, 7 4987 STOU MONT	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		8.500,00 €	F, EC		P

2023-06175	Les pousses poussent ASBL Impasse de Vottem, 32 4000 LIÈGE	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		6.497,80 €	F, EC		P
2023-06175	M. HOONAERT Steinbach, 44 4950 WAIMES	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		5.432,44 €	F, EC		P
2023-06175	Emmanuel CRANSVELD Route de Napoléon, 31D 4960 MALMEDY	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024					En cours
2023-06175	L'épicerie des champs 2.0 SRL Rue Neuve, 8 4960 MALMEDY	Investissement maraîcher	2.120,00 €		31/03/2024		7.088,04 €	F, EC		P
2023-05502	Fabian WATHELET (Association de fait AREDB du Condroz Liégeois) Rue du Patronage, 63 6800 BRAS	Concours BBB	750,00 €		10/10/2023		2.178,00 €	B, F, EC		P
2023-08019	Association d'épidémiologie et de santé animale ASBL Boulevard de Colonster, 20 boîte 42 4000 LIÈGE	Symposium international d'épi- démiologie vétérinaire	1.000,00 €		19/07/2024					En cours
2023-08026	Université de Liège (ULg), Faculté de Médecine vétérinaire (FMV), Avenue de Cureghem, 7A Bâtiment B42 Quartier Vallée 2 - Université de Liège 4000 LIÈGE	12ème journée biosécurité	750,00 €		30/04/2024					En cours

SUBVENTIONS OCTROYÉES ANTÉRIEUREMENT ET CONTROLÉES EN 2023

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la sub- vention en nature	Date ultime de produc- tion des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : v)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), fac- tures (F), extraits de compte (EC)		
2021-07704	Les Poulets de Saint-André SRL Route de Mortier, 9 4606 DALHEM	Fonctionnement	25.000,00 €		30/06/2024					En cours
2022-00595	ASBL RTC TELE LIEGE Rue du Laveu, 58 4000 LIÈGE	Émissions Rat des Villes Rat des champs	17.500,00 €		30/06/2023		21.196,70 €	B, F, EC		P
2022-00601	Thérèse SIMON (Association de fait SRA ARDENNE-EIFEL) Weddemer Weg, 36 4750 WEYWERTZ	Fonctionnement	9.331,59 €		30/06/2023			B, PV, preuve de dépôt	-8.901,22 €	P
2022-00601	Christelle VAN LEENDERT(Association de fait SRA REGION HERBAGERE) Vosheydt, 7 4850 PLOMBIÈRES	Fonctionnement	14.265,38 €		30/06/2023			B, PV, preuve de dépôt	5.997,57 €	P
2022-00601	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait SRA HESBAYE CONDRUZ LIÈGEOIS) Rue du Hâlon 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	7.003,03 €		30/06/2023			B, PV, preuve de dépôt	8.589,81 €	P
2022-00609	CPL-Végémar ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	85.000,00 €		30/06/2023			C, PV, Preuve dépôt, rapport 3:48	-15.327,00 €	P
2022-00613	CPL-Promogest ASBL Rue de Huy, 123 4300 WAREMME	Fonctionnement	148.750,00 €		30/06/2023			C, PV, Preuve dépôt, rapport 3:48	6.941,25 €	P
2022-00615	Foire agricole de Battice ASBL Rue de la Clé, 41/2 4650 HERVE	Foire agricole de Battice	11.000,00 €		30/06/2023			Comptes-bilan- publication/dépôt -PV CA	-60.047,44 €	P
2022-05871	Joseph DEPAS (Association de fait FERME COTE CAMPAGNE) Moulin à Vent, 99 A 4340 AWANS	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	11.619,23 €	P

2022-05871	Jacques JANSSEN (Association de fait FERME DE FANCHEUMONT) Hestroumont, 674 4910 THEUX	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	750,65 €	P
2022-05871	DROUGUET José (Association de fait FERME DE LA STRÉE) Les Trixhes, 47 4890 THIMISTER-CLERMONT	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	14.391,85 €	P
2022-05871	Emmanuelle LECOMTE (Association de fait FERME DE ROSEMALOU) Rue du Hâlon, 21 4560 CLAVIER	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	668,91 €	P
2022-05871	Emmanuelle GALET (Association de fait Ferme des Avairis) Rue de la Vacheresse, 12 4500 HUY	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	23.767,27 €	P
2022-05871	Alain DERU (Association de fait FERME DES FOSSES) Rue de la Papeterie, 54 4800 VERVIERS	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	6.152,70 €	P
2022-05871	Gilles REMACLE (Association de fait FERME DES NOISETIERS) Brux, 5 B 4990 LIERNEUX	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	2.380,17 €	P
2022-05871	Christophe DARCHAMBEAU (Association de fait FERME DU BOIS DE HERVE) Bois de Herve, 30 A 4651 BATTICE	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	4.194,35	P
2022-05871	Caroline CUVELIER (Association de fait FERME France LA PETITE MAISON) Rue Ménage, 56 4140 SPRIMONT	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023					Annulée
2022-05871	Jacques HENRARD (Association de fait FERME DU BOCA) Rue Boca de Waremme, 2 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	18.453,10 €	P
2022-05871	Jacques DE MARNEFFE (Association de fait FERME DE LA CROIX DE MER) Rue Félix Delchambre, 1 4317 FAIMES	Fonctionnement	1.159,09 €		30/06/2023			F, B, EC	10.539,09 €	P
2022-00779	Yvette FONTAINE (Association de fait Cercle cunicole de Blegny et Environs) Rue de la Fontaine, 41 boîte 1 4670 BLEGNY	Exposition cunicole	750,00 €		27/02/2023		2.679,41 €	F acquittée, B		P

2022-01201	Jean POUMAY (Association de fait «Cercle horticole de Juprelle La Rose de Lesdain») Rue d'Anixhe, 15 4450 JUPRELLE	Conférences et cours d'art floral	400,00 €		31/03/2023		1.176,00 €	B, F		P
2022-02947	Myriam RECKO (Association de fait AREDB du Condroz Liégeois) Rue Joseph Lescrenier, 27 4340 AWANS	40ème journée agricole du Condroz Liégeois	750,00 €		03/10/2022		772,17 €	F, B, EC		P
2022-02959	M. LEBERT (Association de fait Comblain en transition) Rue du petit bois, 21 4170 COMBLAIN-AU-PONT	Marchés locaux	500,00 €		12/01/2023		704,08 €	F, B, EC		P
2022-03826	Pays de la Haute-Amblève ASBL Rue de la Libération, 1/5 4960 MALMEDY	Création du label Made-in et d'un GAL	11.050,00 € (5.500,00 € SA et 6.000,00 € DGIDD)		30/06/2023			Comptes-bilan- publication/dépôt -PV CA	-13.587,78 €	P
2022-04663	Commune de Héron Place Communale, 1 4217 HÉRON	Calendrier	500,00 €		31/03/2023		1.570,00 €	F, B, EC		P
2022-03262	Association provinciale chevaline «Les Eleveurs Liégeois» ASBL Ten-Driesch, 69 4852 HOMBOURG	Participation à la Foire agricole de Battice	2.000,00 €		04/12/2022		3.320,00 €	F, B, EC		P
2022-05741	FUGEA ASBL Place de l'Ilon ,15 5000 NAMUR	Participation à la Foire agricole de Battice	350,00 €		02/12/2022		533,55 €	F, B, EC		P
2022-05897	Verger des possibles ASBL Rue Fond du Chat, 57 4020 LIÈGE	Plantation d'arbres fruitiers hautes tiges	1.000,00 €		30/06/2023		17.258,15 €	F, B, EC		P
2022-06915	Florent GARDIER (Association de fait Unité scout de Olne) Rue Voie de Liège, 153B 4630 SOUMAGNE	Balade familiale	200,00 €		15/01/2023					Annulée
2022-06961	Cédric SACCONNE Rue au Moulin, 10 4350 REMICOURT	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		22.500,00 €	F, EC		P
2022-06961	Les pousses poussent ASBL Impasse de Vottem, 32 4000 LIÈGE	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		7.181,19 €	F, EC		P
2022-06961	Armand MONNOYER Rue Famelette, 52/2 4520 WANZE	Investissement maraîcher	1.670,00 €		31/03/2022		5.565,31 €	F, EC		P

2022-06961	Sévérine MARTIN Rue de Fraiture, 110 4140 SPRIMONT	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		8.731,38 €	F, EC		P
2022-06961	François SONNET Rue Roture, 37 4020 LIÈGE	Investissement maraîcher	160,00 €		31/03/2022		538,32 €	F, EC		P
2022-06961	Sammy RAVEN Exbomont, 7 4987 STOU MONT	Investissement maraîcher	650,00 €		31/03/2022		2.195,23 €	F, EC		P
2022-06961	Chantal ISERENTANT Rue Maurice Duesberg, 118 4821 DISON	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		6.183,95 €	F, EC		P
2022-06961	SASPJ La porte des champs bio Rue de Landen, 20 4287 LINCENT	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022					En cours
2022-06961	Michael DOSSIN Chemin du Prailliage, 25 C 4900 SPA	Investissement maraîcher	1.670,00 €		31/03/2022					En cours
2022-06961	SCRL Invent'Terre Rue du Panorama, 148 4800 VERVIERS	Investissement maraîcher	1.190,00 €		31/03/2022					En cours
2022-06961	SC Les Potes au champs Rue Fonds de Forêt, 33 4623 FLÉRON	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		6.904,00 €	F, EC		P
2022-06961	Pierre XHAYETEU Rue de Renory, 323/11 4122 NEUPRÉ	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		2.297,69 €	F, EC		P
2022-06961	Guillaume COLLAS Aisomont, 36 4980 TROIS-PONT	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		9.950,00 €	F, EC		P
2022-06961	Les jardins de Wasseiges Rue de l'Étoile, 22 5000 NAMUR	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022					En cours
2022-06961	L'epicerie des champs 2.0 SRL Rue Neuve, 8 4960 MALMÉDY	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		7.707,70 €	F, EC		P
2022-06961	Thomas DOMBARD Thier Nagant, 11B 4650 HERVE	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		12.781,32 €	F, EC		P

2022-06961	SASPJ Le Potager d'Isalie Chemin de la Neuville, 104 4821 DISON	Investissement maraîcher	1.680,00 €		31/03/2022		7.351,11 €	F, EC		P
2022-06961	Ferme souris ASBL Rue du Jardin Botanique, 12 4000 LIÈGE	Investissement maraîcher	790,00 €		31/03/2022		2.604,70 €	F, EC		P
2019-10859	Jacques PUTTERS (Association de fait CETA d'Aubel Saint-Jean-Sart) Bruyères, 10 4890 THIMISTER-CLERMONT	Fonctionnement	400,00 €		30/06/2020			F, A, B	-22,00 €	P
2021-06560	Rucher du petit gris - ASBL Rue du Pont de Bonne, 10 4557 MODAVE	Création d'un rucher mobile	500,00 €		31/12/2021		505,23 €	F, EC		P
2021-08290	ASBL LES PETITS POIS SONT VERTS Raer, 92 4880 AUBEL	Investissement maraîcher	1.050,00 €		31/03/2022		1.112,42 €	F, EC		P
2021-08290	Fanny RION Amcomont, 8 4990 LIERNEUX	Investissement maraîcher	2.000,00 €		31/03/2022		26.725,00 €	F		En cours
2021-07704	Les Poulets de Saint-André SRL Route de Mortier, 9 4606 DALHEM	Investissement abattoir	10.000,00 €		31/12/2022					En cours

SUBVENTIONS NON-ACCORDÉES EN 2022 (pour rapport d'activités 2022)

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant sollicité	Date de la demande	Justification de l'avis négatif
/	BE-APERO ASBL Rue de la Brassine, 14 4160 ANTHISNES	Acquisition d'une étiqueteuse semi-automatique	6.500,00 €	16/01/2023	La demande ne correspond pas aux objectifs fixés en matière de subvention d'investissement
2023-06175	CPAS de Pepinster Rue Neuve, 35B 4860 PEPINSTER	Investissement maraîcher	Montant plafonné (GED 2023-06175)	13/09/2023	Ne relève pas d'un contexte de production en maraîchage
2023-06175	Hélène SCHIPPERS Rue Reine Astrid, 12 4520 ANTHEIT	Investissement maraîcher	Montant plafonné (GED 2023-06175)	06/10/2023	Demande trop tardive